

## **S'engager pleinement pour la place et la représentation des femmes dans le syndicat !**

Le SNES-FSU se présente comme un syndicat de transformation sociale. Nous savons que pour transformer la société, il est en parallèle nécessaire de s'interroger sur notre organisation, nos modes de fonctionnement ainsi que nos pratiques, et de les amener à évoluer lorsque cela est nécessaire.

Le constat est fait que si la profession est largement féminisée, la représentation des femmes dans le syndicat demeure variable en fonction des secteurs, des instances et des académies. Nous devons nous pencher sur les freins ou les obstacles à l'engagement et à la prise de responsabilité des femmes pour leur permettre d'assurer une représentation militante à la hauteur de leur présence parmi nos collègues et parmi les syndiqué·es. Le sentiment d'un manque de légitimité, les stéréotypes de genre, des remarques ou attitudes sexistes, les contraintes familiales et/ou domestiques sont quelques exemples de ce qui empêche les femmes de se porter volontaires pour occuper des postes à responsabilités. Or, on ne saurait œuvrer pour un progrès social en fermant les yeux sur l'existence de toutes ces barrières et en poursuivant des efforts trop timides pour les lever.

Les statuts du SNES sont tenus d'être le reflet de notre volonté de changement et d'évolution. Ainsi, par exemple en ce qui concerne l'article 5bis, des expressions méritent d'être revues afin d'entrer dans un mouvement plus volontariste en faveur de la place et de la représentation des femmes au sein du SNES. Nous ne pouvons plus nous permettre des formulations tièdes, molles ou timorées. Nous devons au contraire nous engager pleinement « dans une lutte contre » et pas seulement être « soucieux de combattre » les discriminations subies par les femmes. Ces discriminations sont intolérables et ne demandent pas que l'on s'en préoccupe vaguement, il s'agit désormais de les attaquer à bras-le-corps ! Ces formules ne nous obligent à rien, elles n'ont que peu de résonances et d'effets. Ne soyons pas des spectateurs et spectatrices distant·es du changement, il n'est plus question de « veiller », de « s'attacher » ou de « chercher à » ni de « tendre vers », il faut y aller et tout mettre en œuvre pour y arriver ! Il est urgent de devenir les acteurs et actrices de cette transformation et, ainsi, de « reconnaître et de favoriser la place et l'engagement des femmes » dans notre syndicat. Une proportion de femmes au moins égale à celle de nos adhérent·es au sein des instances doit être « garantie » à tous les échelons afin que chaque instance départementale, académique et nationale soit le reflet de la réalité du terrain.

Puisque nous souhaitons une société juste et égalitaire, œuvrons pour un syndicat réellement paritaire en votant la modification statutaire n°3 du SNES Créteil !

Martine Clodoré, Claire Fortassin, Elisabeth Hervouet, Audrey Oualid, Caroline Quiniou

Militantes du secteur femmes du SNES-FSU Créteil